

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 20 février 2004  
(convocation du 9 février 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Février Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Didier à M. DUCHENE Michel  
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre  
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel  
M. ROUSSET Alain à Mme CARTRON Françoise  
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. ANZIANI Alain  
M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre  
M. DAVID Jean-Louis à M. VALADE Jacques  
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique  
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice

Mme DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques  
M. JOUVE Serge à M. JAULT Daniel  
M. LOTHAIRES Pierre à M. QUANCARD Joël  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MERCHERZ Jean à Mme WALRYCK Anne  
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles  
M. QUERON Robert à M. CANIVENC René  
Mme VIGNE Elisabeth à Mme TOUTON Elisabeth

Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 h 00)  
Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude à M. CANOVAS Bruno (jusqu'à 10 h 30)  
Mme CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude (jusqu'à 10 h 00)  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 15)  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 00)

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Accompagnement économique et social du tramway - Association  
TRAM'EMPLOI - Budget prévisionnel 2004 - Subvention - Convention - Décision  
- Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Afin de mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement économique et social du tramway, le Conseil de Communauté, par délibération n° 2000/388 du 26 mai 2000, a décidé d'adhérer à l'Association TRAM'EMPLOI et a désigné à cet effet, ses représentants.

Pour mémoire, ce dispositif vise à maximiser les retombées économiques des travaux du tramway sur l'emploi en facilitant les recrutements et en ayant pour objectif :

- d'anticiper les besoins de recrutement des entreprises pour les chantiers du tramway,
- de coordonner l'action des différents acteurs de l'emploi et de la formation pour plus d'efficacité,
- de tenir à jour le tableau de bord de l'emploi sur les chantiers du tramway.

Les membres fondateurs sont la Communauté Urbaine de Bordeaux, le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde, le Rectorat, la Direction Déléguée de l'ANPE pour la Gironde, la Direction de l'AFPA pour la Gironde, la Fédération Nationale des Travaux Publics.

Le financement de cette association est assuré, au principal, par les membres fondateurs précités qui ont délibéré à cet effet.

Dans ce but, il vous est proposé de passer la convention de financement avec l'Association TRAM'EMPLOI qui en définit les modalités et fixe le montant de la subvention communautaire à 129 582 € pour l'année 2004.

Le budget prévisionnel 2004 se décompose ainsi, en € :

Dépenses (cf. détail à l'annexe 1 ci-jointe de la Convention)			Recettes		
	2003	2004	2003	2004	
Salaires et charges sociales	150 000	130 000	Région	30 490	30 490
Honoraires	8 080	8 200	Département	27 441	22 868
Impôts et taxes	5 237	4 500	CUB	(50 %) 129 582	(68 %) 29 582
Prestations de service	67 100	22 564	Fédération Travaux Publics	4 574	4 574
Autres achats et charges externes	25 568	20 350	Cotisations adhérents	4 574	1 200
Dotations aux amortissements	5 467	3 100	Fonds sociaux européens	64 791	0
	<b>261 452</b>	<b>188 714</b>		<b>261 452</b>	<b>188 714</b>

Ce budget prévisionnel 2004 qui s'élève à **188 714 €** se caractérise par les points suivants :

- prise en compte de l'achèvement de la 1<sup>ère</sup> phase hors extension CHR,
- baisse corrélative des besoins en termes d'accompagnement économique pour l'extension du CHR,
- maintien de la contribution de la Communauté urbaine, en volume, à son niveau 2003, soit 129 582 €,
- baisse des dépenses réalisées par TRAM'EMPLOI qui passent de 261 452 € en 2003 à 188 714 € en 2004, soit – 27,82 %,
- baisse corrélative des actions menées qui passent de 67 100 € en 2003 à 22 564 € en 2004, soit – 66,37 %,
- maintien des autres postes de dépenses, en volume, à leur niveau 2003.

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- ✓ décider l'attribution d'une subvention d'un montant de 129 582 € à l'Association TRAM'EMPLOI, au titre de l'année 2004 (incluant le paiement de la cotisation annuelle),
- ✓ autoriser M. le Président à signer le projet de convention ci-annexé en vue de fixer, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante est à imputer au chapitre 65 – article 65740012, à alimenter à hauteur de 129 582 € par prélèvement sur l'article des dépenses imprévues ouvert à l'article 02200001 dans le cadre du budget primitif 2004, virement de crédit qui devra être régularisé dans le cadre de la prochaine Décision Modificative concernant le budget annexe Transports.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 février 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. ALAIN CAZABONNE

